

bévues; nous devons par conséquent mettre toutes les chances de notre côté, en faisant les recherches nécessaires. Monsieur le président, je voudrais que le ministre nous dise quelles recherches se font sur les mouvements du caribou dans le Nord. Cette question aura des répercussions sur toute la population indienne et esquimaude. Qui en est chargé? Qui les exécute? Depuis combien de temps durent-elles? Combien d'hommes y participent sur place? Je me dois de souligner, monsieur le président, que les indigènes du Nord canadien ont le droit d'exiger que le Parlement protège leur droit de gagner leur vie dans cette région qu'ils habitent depuis des générations. Il ne faut pas l'oublier. Le ministre a-t-il un plan d'action pour le cas où les intéressés verraient leur mode de vie perturbé considérablement?

Nous savons que le développement économique du Nord se poursuit actuellement sans aucune réglementation de l'aménagement des terres, monsieur le président. Il est difficile de concevoir qu'un gouvernement puisse réaliser un développement économique qui risque de détruire l'environnement sans une réglementation sévère. Même le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien n'a pas établi cette réglementation, et personne ne sait ce qu'elle sera dans le domaine de l'exploitation du gaz et du pétrole dans le Nord. Je trouve cela honteux.

● (3.40 p.m.)

On nous dit que les règlements qui seront édictés ne s'appliqueront qu'à environ 5 p. 100 des principales régions minières et que les autres ne seront pas réglementées. S'il en est ainsi, que le ministre le sache bien, cette politique sera l'une des plus stupides que le gouvernement pourrait jamais adopter, car le moindre forage de puits de pétrole et la moindre exploration de nappes de gaz dans le Nord devraient être assujettis à une stricte réglementation gouvernementale. Il est de notre devoir de protéger la totalité du pays, ainsi que le milieu naturel où vivent les Canadiens du Nord.

Nous ne voulons pas que cesse l'exploration dans le Nord mais que le gouvernement édicte des règlements qui nous permettront de voir où nous allons, ce qu'il entend faire et quelle liberté auront les exploitants qui entameront les richesses naturelles appartenant de droit à la population du Canada. Au cours des années, nous avons vu assez de gouvernements atermoyer jusqu'à ce qu'il fût trop tard. Nous en avons l'exemple dans des régions du Sud où nos lacs sont pollués et où les déchets déversés dans l'air l'ont rendu irrespirable.

Il est temps que le Nord, aujourd'hui relativement peu pollué, soit protégé. On dit qu'on apprend par l'expérience et par l'enseignement du passé. En l'année 1971, songeons-y et assurons-nous, en avançant dans ces nouvelles régions, de ne pas multiplier les cas de pollution à l'infini.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse auprès du député, mais je dois l'informer que son temps de parole est expiré. Le député indique qu'il aimerait continuer. Il pourra le faire du consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Harding: Merci, monsieur le président. Je prendrai une trentaine de secondes. Je voudrais poser une autre

question au ministre. La semaine dernière, le ministre des Pêches et des Forêts a laissé entendre que le nouveau ministère de l'Environnement devrait avoir le droit de veto quant aux problèmes du milieu nordique. Le ministre est-il d'accord et appuierait-il une motion visant à insérer cette disposition en toutes lettres dans la mesure législative concernant le nouveau ministère de l'Environnement ou dans la loi pertinente?

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur le président, j'aimerais dire quelques mots au sujet d'une de nos exceptionnelles richesses naturelles évoquée ici cet après-midi mais dont on n'a pas parlé expressément du point de vue dont j'aimerais traiter maintenant. Lorsqu'on survole notre magnifique pays, on est toujours frappé de l'immensité de nos ressources en eau qui se présentent sous forme de lacs et de cours d'eau dont certains ne sont pas pollués comme tant d'autres, ainsi qu'on l'a dit aujourd'hui. J'aimerais parler des deux.

Il faut nous demander comment nous pouvons utiliser au mieux cette richesse naturelle exceptionnelle au bénéfice de tous les Canadiens. Certains parlent de la vendre aux États-Unis. Ils prétendent que nos réserves en eau sont largement suffisantes pour nos besoins prévisibles et qu'il nous faut donc en vendre. Ce point de vue soulève bien des questions. Premièrement, il nous faut étudier à fond les besoins présents et à venir du Canada. Il serait relativement facile de construire un réseau de canaux pour diriger cette eau vers les États-Unis. En d'autres termes, il nous serait possible d'ouvrir le robinet mais une fois cela fait, comment pourrions-nous le refermer si, éventuellement, nous le désirions?

Du point de vue agricole, n'oublions pas que l'une des principales utilisations de cette eau aux États-Unis serait pour l'irrigation des régions arides du Midwest américain ce qui permettrait à l'agriculture de cette région de concurrencer nos producteurs de l'Ouest et en fait de tout le Canada. C'est pourquoi j'estime qu'il nous faut être très prudents avant de conclure des accords de vente de notre eau avec nos riches voisins du Sud.

Je vais maintenant parler plus précisément de la région que je représente, celle des Grands lacs. Nous y avons un immense réseau fluvial qui permet au commerce mondial de pénétrer au cœur même de l'Amérique du Nord. Il s'est créé le long de ce réseau un corridor industriel dont le rythme de croissance s'accélère de jour en jour et que bien des gens considèrent comme la Ruhr de l'Amérique du Nord. On continuera d'utiliser ce réseau fluvial à cette fin, qu'il soit pollué ou non, et tant que l'eau ne deviendra pas épaisse au point d'interdire toute navigation.

Cette grande voie fluviale du centre du Canada est également une importante source d'approvisionnements pour les municipalités qui la jalonnent. Sous ce rapport, l'état de l'eau est de la plus haute importance. Si elle est polluée, les municipalités et les établissements industriels devront peut-être faire d'énormes dépenses pour la purifier. Il y a beaucoup d'industries établies sur les rives des Grands lacs, notamment la centrale hydro-électrique de Nanticoke qui, une fois terminée, sera une des plus considérables de l'Ontario. Le lac Érié lui fournira l'eau pour la production de la vapeur et comme agent de refroidissement. Cette eau retournera au lac, mais beaucoup plus chaude qu'au moment où elle en était sortie, ce qui sera